
Fiches thématiques

Structure du système productif

1.1 Catégories d'entreprises

La loi de modernisation de l'économie de 2008 introduit une nouvelle définition de l'**entreprise** et de sa **catégorie** à partir de critères économiques, qui conduit à une meilleure vision du tissu productif.

En approchant cette nouvelle définition de l'entreprise par la notion de **groupe**, on dénombre en 2010 3,08 millions d'entreprises dans les secteurs marchands non agricoles dont 3,03 millions correspondent à une seule unité légale indépendante.

La nouvelle définition révèle la forte concentration du tissu productif. Sur ces 3,08 millions d'entreprises, 229 **grandes entreprises** emploient 4,4 millions de salariés, soit 30 % du total. À l'opposé 2,9 millions, soit 95 %, sont des **microentreprises** qui emploient 3 millions de salariés (20 % du total). Par delà ce dualisme, se dessine une partition assez équilibrée de la valeur ajoutée ou de l'emploi : 4 600 **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) et 136 000 **PME** non microentreprises emploient respectivement 22 % et 28 % des salariés.

Dans les secteurs non financiers, les grandes entreprises (GE) dégagent un peu plus du tiers de la valeur ajoutée (VA), tandis que les trois autres catégories en réalisent le reste à part à peu près égales. 55 % de la VA est ainsi produite par moins de 5 000 entreprises (GE et ETI) qui réalisent 83 % des exportations.

Le secteur le plus concentré est celui des activités financières et assurances. Une trentaine de grandes entreprises y emploie 81 % des salariés. L'industrie comme le secteur de l'information-communication sont organisés autour de grandes entreprises et d'ETI. Dans l'industrie, 70 grandes entreprises emploient un tiers des salariés, et 1 550 ETI également un tiers. Dans l'information-communication, une quinzaine de grandes entreprises et 230 ETI emploient respectivement 38 % et 30 % des salariés. Les différentes catégories ont un poids proche de la moyenne dans les activités du commerce, transports, hébergement et restauration. En effet, ces activités sont marquées par une grande diversité d'acteurs, des grandes entreprises internationalisées jusqu'aux microentreprises qui desservent un marché de proximité. Les PME (y compris microentreprises) emploient la majorité des salariés dans les services destinés aux particuliers, l'artisanat commercial (boulangerie, charcuterie, pâtisserie) ainsi que le secteur (incluant notamment les professions libérales) qui rassemble les activités spécialisées scientifiques et techniques et celles de conseil et de soutien. Ce sont en quasi-totalité des unités indépendantes. De même, dans la construction, en dépit de la présence d'une petite dizaine de grandes entreprises, les trois quarts des salariés sont employés dans des PME. ■

Définitions

Dans le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008, l'**entreprise** est la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle de production et jouissant d'une certaine autonomie de décision. Quatre **catégories** d'entreprise y sont définies :

- les **petites et moyennes entreprises** (PME) sont celles qui, d'une part occupent moins de 250 personnes, d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros ;

- parmi elles, les **microentreprises** (MIC) occupent moins de 10 personnes, et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;

- les **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui d'une part occupent moins de 5 000 personnes, d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros ;

- les **grandes entreprises** (GE) sont des entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Groupe : ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital et parmi lesquelles l'une exerce sur les autres un pouvoir de décision.

Pour en savoir plus

- « Un tissu productif plus concentré qu'il ne semblait », *Insee Première* n° 1399, mars 2012.
- « Quatre nouvelles catégories d'entreprise », *Insee Première* n° 1321, novembre 2010.

1. Principales caractéristiques des entreprises par catégorie en 2010

	GE	ETI	PME hors MIC	MIC ¹	Ensemble
Entreprises, y compris activités financières et assurances					
Nombre d'entreprises	229	4 623	135 823	2 941 117	3 081 792
Effectif salarié au 31/12 (en milliers)	4 430	3 208	4 088	2 960	14 685
Effectif salarié équivalent-temps plein (EQTP, en milliers)	4 068	2 901	3 572	2 545	13 086
Nombre d'unités légales en France	26 830	44 290	200 826	2 951 957	3 223 903
Entreprises hors activités financières et assurances					
Nombre d'entreprises	200	4 464	134 290	2 896 319	3 035 273
Nombre d'unités légales situées en France	18 317	43 360	198 112	2 906 193	3 165 982
Effectif salarié au 31/12 (en milliers)	3 808	3 137	4 052	2 919	13 916
Effectif salarié EQTP (en milliers)	3 482	2 836	3 540	2 508	12 366
Chiffre d'affaires (en milliards d'euros)	1 282	963	756	549	3 550
Chiffre d'affaires à l'export (en milliards d'euros)	266	182	74	20	543
Valeur ajoutée hors taxes (en milliards d'euros)	343	226	221	216	1 006
Chiffre d'affaires par salarié EQTP (en milliers d'euros)	368,1	339,4	213,5	219,1	287,1
Immobilisations corporelles / salarié EQTP ² (en milliers d'euros)	251	175	91	88	156

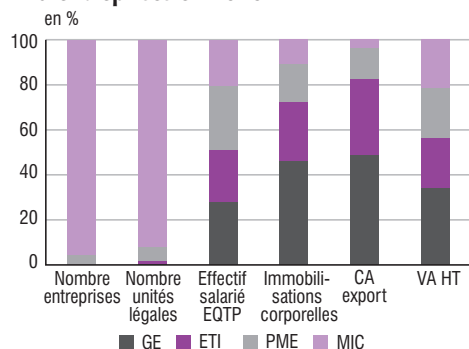
1. Pour les microentreprises, les ratios par salarié doivent être interprétés avec prudence, en l'absence d'information sur le statut du chef d'entreprise et la façon dont il se rémunère.

2. Les immobilisations corporelles par salarié et le total de bilan par salarié sont calculés, non sur l'ensemble des entreprises, mais sur celles ayant des obligations déclaratives sur le bilan.

Champ : France, entreprises (y compris auto-entrepreneurs) dont l'activité principale est non agricole et hors administrations publiques.

Source : Insee, É sane, Clap, Lifi 2010.

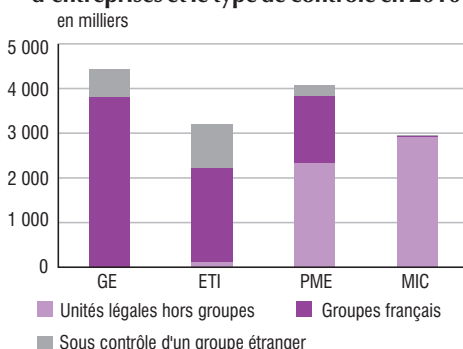
2. Caractéristiques selon la catégorie d'entreprises en 2010



Champ : France, entreprises non agricoles, hors activités financières et assurances y compris auto-entrepreneurs et hors administrations publiques.

Source : Insee, É sane, Lifi 2010.

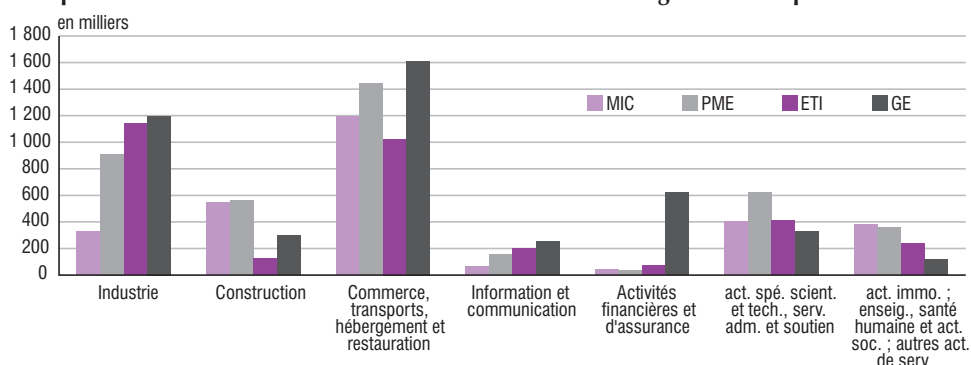
3. Effectifs salariés selon la catégorie d'entreprises et le type de contrôle en 2010



Champ : France, entreprises non agricoles, y compris activités financières et assurances, y compris auto-entrepreneurs et hors administrations publiques.

Source : Insee, É sane, Lifi 2010.

4. Répartition des effectifs selon le secteur d'activité et la catégorie d'entreprises en 2010



Champ : France, entreprises non agricoles y c. secteur des activités financières et d'assurance, y compris auto-entrepreneurs et hors administrations publiques.

Source : Insee, É sane, Lifi 2010.

1.2 ETI en France

En 2010, on compte en France 4 600 **entreprises de taille intermédiaire** (ETI), dont près de 4 500 relèvent des secteurs non financiers. Ces dernières emploient 3,1 millions de salariés et réalisent 22,5 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des entreprises. En moyenne, ces ETI emploient près de 700 salariés (au 31 décembre) et comptent 10 unités légales. La structure de groupe domine nettement, seules 8 % des ETI étant formées d'une seule unité légale.

Les ETI se distinguent des autres catégories par leur orientation vers l'industrie manufacturière et par le poids des implantations étrangères. 34 % des salariés des ETI travaillent dans l'industrie manufacturière contre 17 % des salariés des autres catégories. Parmi les 3,16 millions de salariés de l'industrie manufacturière, 35 % sont employés par des ETI, contre 27 % dans de grandes entreprises, 28 % dans des PME et 10 % dans des microentreprises. Compte tenu de leur orientation industrielle, les ETI jouent un rôle essentiel dans le commerce extérieur, réalisant 34 % du chiffre d'affaires exporté.

Sur les 4 500 ETI non financières présentes en France, 1 240 (soit 28 %) sont sous le contrôle de groupes étrangers. Elles emploient 984 000 salariés, soit 31 % des salariés des ETI et représentent plus de la moitié (53 %) de l'emploi des implantations étrangères. À titre de comparaison, les ETI sous contrôle français emploient 2 223 000 salariés, soit seulement 22 % de l'emploi des établissements sous

contrôle français. L'industrie occupe 51 % des salariés des ETI contrôlées par des groupes étrangers contre 30 % pour les ETI françaises.

La focalisation des implantations étrangères vers les ETI s'explique à la fois par des logiques productives et par la taille économique du territoire national. Ce phénomène se retrouve sur les implantations des groupes français à l'étranger qui sont pour un pays donné, en moyenne, de taille comparable. Dans l'industrie, les ETI sous contrôle étranger sont surreprésentées dans la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, les industries chimiques caoutchouc et plastique et dans l'automobile. Les ETI sous contrôle français sont plus souvent représentées dans les secteurs traditionnels (agroalimentaire, métallurgie, textile et cuir), plus près de l'orientation sectorielle des PME.

En liaison avec ces écarts, les ETI sous contrôle étranger sont plus grandes et plus capitalistiques. Elles emploient en moyenne près de 730 salariés contre 600 pour celles à contrôle français. Dans l'industrie, les ETI sous contrôle étranger ont des immobilisations corporelles par salarié qui dépassent de près de moitié celles de leurs homologues à contrôle français. Les ETI à contrôle étranger ont une plus forte productivité par salarié. Versant parallèlement des salaires plus élevés, de 23 % en moyenne sur l'ensemble des secteurs, elles parviennent à un taux de marge comparable à celui des ETI à contrôle français. ■

Définitions

La définition de l'entreprise est ici approchée par la notion de groupe. Les catégories d'entreprise sont définies dans le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008.

Les **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui d'une part occupent moins de 5 000 personnes, d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros.

Les **petites et moyennes entreprises** (PME) sont des entreprises qui, d'une part occupent moins de 250 personnes, d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

Microentreprises (MIC), **Grandes entreprises** (GE) : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Quatre nouvelles catégories d'entreprise », *Insee Première* n° 1321, novembre 2010.
- « Les entreprises de taille intermédiaire », in *L'industrie en France*, coll. « Insee Références web », édition 2009.

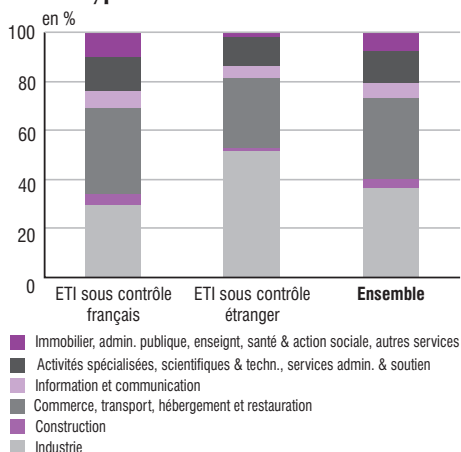
1. Principales caractéristiques des ETI en 2010

	Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales situées en France	Effectif salarié au 31/12 (en milliers)	Effectif salarié EQTP (en milliers)	Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	Valeur ajoutée hors taxes (en millions d'euros)
Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	4 464	43 360	3 137	2 836	962 712	225 868
Poids dans l'ensemble des entreprises (en %)	0,1	1,4	22,5	22,9	27,1	22,5

Champ : France, entreprises marchandes non agricoles et non financières.

Source : Insee, *Ésane, Clap, Lifi 2010*.

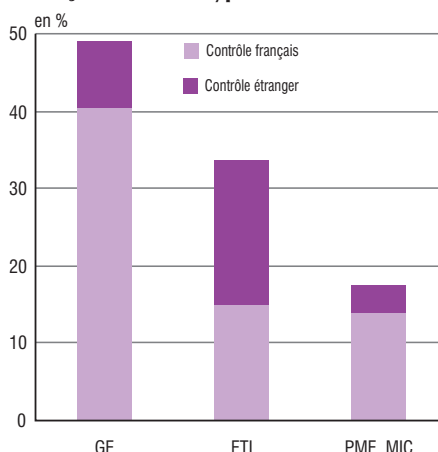
2. Salariés des ETI selon le secteur d'activité et le type de contrôle en 2010



Champ : France, entreprises marchandes non agricoles et non financières.

Source : Insee, *Lifius 2010*.

3. Poids des ETI et des GE dans les exportations françaises selon le type de contrôle en 2010



Champ : France, entreprises marchandes non agricoles et non financières.

Source : Insee, *Lifius 2010*.

4. Ratios sur les ETI et les grandes entreprises selon le type de contrôle

	Nombre	Effectif salarié EQTP moyen	VA HT / salarié (en milliers d'euros)	Immobilisations corporelles/salarié (en milliers d'euros)	Total des ressources / salarié (en milliers d'euros)	Salaire annuel moyen (en milliers d'euros)	Taux de marge EBE / VAHT (en %)	Taux d'exportation (en %)
Ensemble des secteurs								
ETI sous contrôle français	3 226	600	73,8	187,7	487,0	35,1	26,8	13,6
ETI sous contrôle étranger	1 238	727	92,2	146,7	501,4	43,1	26,5	27,5
GE sous contrôle français	138	21 514	92,7	264,5	1 134,5	39,1	29,9	21,2
GE sous contrôle étranger	62	8 272	131,9	169,9	722,0	53,2	19,3	19,2
Industrie manufacturière								
ETI sous contrôle français	860	654	72,7	119,3	408,5	35,6	24,1	25,4
ETI sous contrôle étranger	614	761	89,2	176,1	531,9	41,7	25,0	37,7
GE sous contrôle français	46	14 392	117,9	252,1	1 996,7	49,6	25,7	38,4
GE sous contrôle étranger	21	7 281	126,9	314,8	1 175,5	48,4	29,7	35,1

Champ : France, entreprises marchandes non agricoles et non financières.

Source : Insee, *Ésane, Clap, Lifi 2010*.

1.3 Démographie des sociétés et entreprises individuelles

Suite à la mise en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) du régime d'auto-entrepreneur entré en vigueur au 1^{er} janvier 2009, les créations d'entreprises ont fortement augmenté, passant de 331 000 en 2008 à 580 000 en 2009 puis 622 000 en 2010. En 2011, le nombre de créations d'entreprises a diminué (- 12 %), en raison notamment d'une baisse importante des immatriculations d'auto-entreprises, pour s'établir à 550 000 et se maintenir à ce niveau en 2012.

En 2012, en tenant compte des créations d'auto-entreprises, les créations d'entreprises augmentent dans certains secteurs d'activité, après la baisse généralisée de 2011. Les hausses sont les plus fortes dans les secteurs de l'information et de la communication (+ 7 %), de l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale (+ 6 %), ainsi que dans la construction (+ 3 %). Les seuls secteurs où les créations d'entreprises diminuent sont les activités immobilières (- 11 %), financières et d'assurance (- 7 %). Dans ces deux secteurs, les immatriculations d'auto-entreprises représentent une faible part des créations (respectivement 14 % et 16 % contre 56 % tous secteurs confondus).

Hors auto-entrepreneurs, les créations sont en baisse dans tous les secteurs, hormis le secteur de l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale (+ 3 %) du fait de la hausse dans la santé humaine. Les secteurs de l'information et de la communication (- 3 %) et des autres services aux ménages (- 4 %) sont moins touchés par cette baisse, alors que le recul est fort dans l'industrie (- 14 %), dans les activités immobilières (- 11 %) et dans les activités financières et d'assurance (- 10 %).

Du fait de la crise économique débutée en 2008, les taux de pérennité de la génération des entreprises nées en 2006 sont un peu plus faibles que pour la génération des entreprises nées en 2002 (50 % contre 54 %). Les principaux déterminants de la pérennité d'une entreprise restent les mêmes que pour la génération 2002. Celle-ci augmente avec le capital initial investi, avec l'âge et le niveau de diplôme du créateur (un diplôme technique la favorise aussi). Les sociétés sont plus pérennes que les entreprises individuelles ; et la pérennité dépend aussi fortement du secteur d'activité. Les entreprises du transport et de l'entreposage et celles du soutien aux entreprises ont les chances les plus élevées d'être toujours actives cinq ans après leur création (61 % et 58 % de celles nées en 2006). Celles du commerce et de la construction ont les chances les plus faibles (45 % et 47 %). L'emploi global créé par les entreprises nées en 2006 diminue à peu près autant en cinq ans (- 22 %) que celui créé par les entreprises nées en 2002 (- 21 %). La construction est particulièrement touchée par la crise, avec une chute des effectifs de 35 % en cinq ans.

En 2009, le taux de création d'entreprises, défini comme le rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année, est de 15,6 % en France contre 9,9 % au Royaume-Uni et 8,3 % en Allemagne. Au niveau européen, en 2009, la France est l'un des pays dont ce taux est le plus élevé du fait de la création du régime des auto-entrepreneurs. Sans cela elle serait dans la moyenne européenne. ■

Pour en savoir plus

- « Les entreprises créées en 2006 : une pérennité plus faible dans la construction », *Insee Première* n° 1441, avril 2013.
- « Créations et créateurs d'entreprises - Enquête de 2011 : la génération 2006 cinq ans après », *Insee Résultats*, série Économie n° 65, avril 2013.
- « En 2012, plus d'immatriculations d'auto-entreprises, moins de créations de sociétés », *Insee Première* n° 1433, janvier 2013.

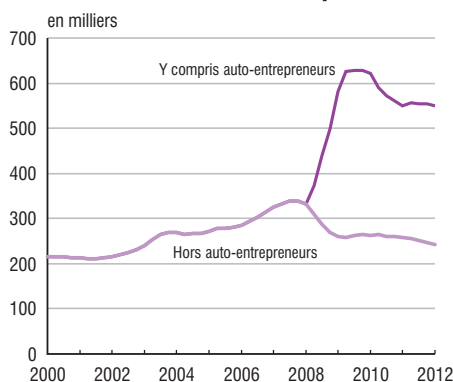
Démographie des sociétés et entreprises individuelles 1.3

1. Stocks d'entreprises et entreprises créées en 2012

	Nombre d'entreprises au 1 ^{er} janvier 2012			Nombre d'entreprises créées en 2012	
	Ensemble	Personne morale (société)	Personne physique (y c. auto-entreprise)	Ensemble	dont : auto-entrepreneurs
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	248 699	155 508	93 191	27 414	16 984
Construction	486 973	259 710	227 263	84 208	45 891
Commerce de gros et de détail et transports	826 728	471 625	355 103	122 309	63 831
Hébergement et restauration	249 334	153 472	95 862	26 294	8 717
Information et communication	124 277	82 337	41 940	28 054	18 678
Activités financières et d'assurance	127 026	105 062	21 964	12 078	1 938
Activités immobilières	169 251	123 964	45 287	16 775	2 403
Activités spécialisées, scientifiques, techniques et de soutien	610 377	318 700	291 677	114 680	69 534
Administration, enseignement, santé humaine et action sociale	484 481	72 292	412 189	57 737	31 897
Autres activités de services	276 552	82 827	193 725	60 418	47 605
Ensemble	3 603 698	1 825 497	1 778 201	549 967	307 478

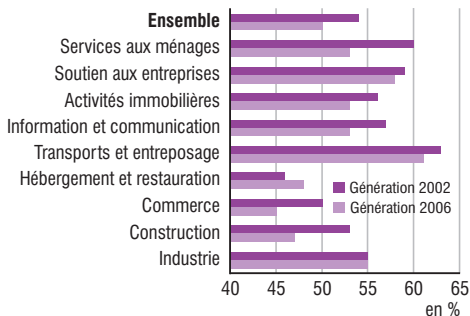
Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, Sirene, Répertoire des entreprises et des établissements.

2 - Créations annuelles d'entreprises



Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, Sirene, Répertoire des entreprises et des établissements.

4. Taux de pérennité à cinq ans des entreprises créées en 2002 et 2006 selon le secteur d'activité

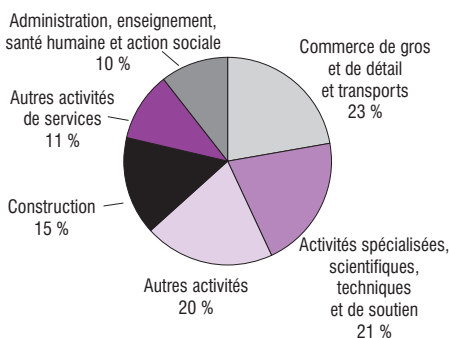


Champ : France, entreprises créées au cours des premiers semestres 2006 et 2002. Les nouvelles entreprises du secteur des activités financières et d'assurance étant peu nombreuses, ce secteur n'apparaît pas dans le graphique ; il est cependant inclus dans l'ensemble des secteurs.

Lecture : cinq ans après leur création, seules 45 % des entreprises commerciales de la génération 2006 sont encore actives (contre 50 % des entreprises commerciales de la génération 2002).

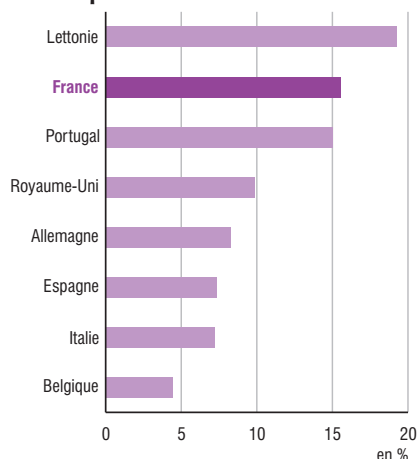
Source : Insee, enquêtes Sine 2006 (interrogation 2011) et 2002 (interrogation 2007).

3. Répartition des entreprises créées par secteur en 2012



Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, Sirene, Répertoire des entreprises et des établissements.

5. Taux de création d'entreprises en 2009 en Europe



Champ : industrie, construction et services, sauf activités des sociétés holding.
Source : Eurostat.

1.4 Auto-entrepreneurs

Depuis 2009, la création d'entreprise est dopée par le régime de l'auto-entrepreneur. Les nouvelles immatriculations sous ce régime sont majoritaires parmi l'ensemble des créations d'entreprises (56 % en 2012) et représentent plus des trois quarts des créations d'entreprises individuelles (79 % en 2012). Mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et entré en vigueur au 1^{er} janvier 2009, ce régime de l'auto-entrepreneur offre en effet des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

La distribution par tranche d'âge des auto-entrepreneurs est très proche de celle des autres créateurs d'entreprises individuelles, les auto-entrepreneurs sont toutefois un peu plus représentés dans les tranches d'âge extrêmes : avant 30 ans et à partir de 60 ans.

Quatre secteurs sont principalement choisis par les auto-entrepreneurs : les activités de soutien et de conseil aux entreprises (25 % des auto-entreprises créées au 1^{er} semestre 2010), le commerce (21 %), les services aux ménages (17 %) et la construction (15 %). Le choix plus fréquent des activités de soutien aux entreprises et de services aux ménages les distingue des autres créateurs comme les dirigeants de microentreprises.

En 2010, les créateurs d'auto-entreprises étaient auparavant le plus souvent salariés du privé (38 %) ou chômeurs (30 %). Parmi les autres créateurs d'entreprises, on compte moins de salariés du privé (28 %) et un peu plus d'anciens chômeurs (33 %). Les autres auto-entrepreneurs se répartissent entre personnes sans activité professionnelle (12 %), retraités (6 %), salariés du public (5 %) et

étudiants (5 %). Toutes ces catégories sont en proportion plus importante que parmi les autres créateurs d'entreprises dont 15 % étaient indépendants ou à leur compte et 9 % dirigeants d'entreprise avant la création de leur propre structure.

Pour les auto-entrepreneurs qui avaient un emploi, la création d'une auto-entreprise ne signifie pas nécessairement l'abandon de cette activité : l'auto-entreprise constitue souvent une activité complémentaire à un emploi salarié. En particulier, il s'agit majoritairement d'une activité secondaire pour les salariés en contrat stable : c'est le cas neuf fois sur dix pour les salariés du public et dans six fois sur dix pour ceux du privé. À l'inverse, pour les personnes initialement à leur compte, chômeurs ou sans activité professionnelle, plus des trois quarts s'investissent à titre principal dans l'auto-entreprise.

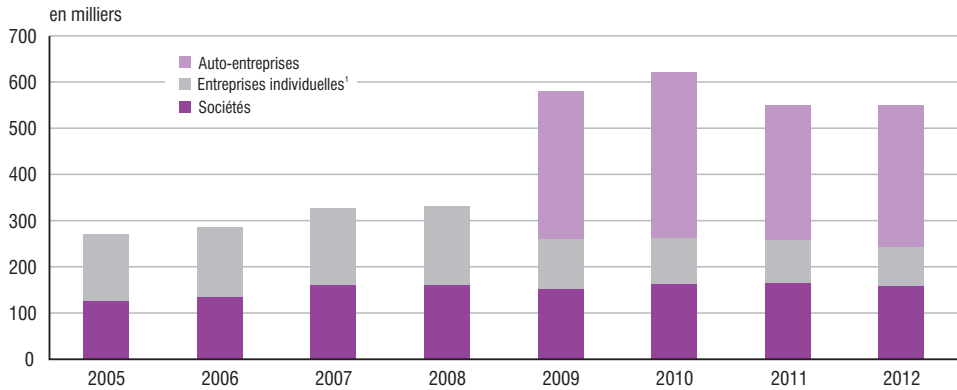
Trois auto-entrepreneurs sur quatre n'auraient pas créé d'entreprise en dehors de ce régime ; deux raisons principales motivent leur immatriculation : développer une activité de complément (40 %) et assurer leur propre emploi (40 %).

En 2009, sur les 328 000 personnes qui ont créé une auto-entreprise, seulement la moitié ont exercé une activité économique effective. Ces auto-entrepreneurs actifs sont proches des créateurs d'entreprises « classiques » par leurs caractéristiques, mais ils tirent de leur activité un revenu très inférieur : en moyenne, 4 300 euros de revenu annualisé la première année, soit trois fois moins que les créateurs « classiques ». Deux ans plus tard, fin 2011, 102 000 sont toujours actifs économiquement, mais seuls 79 000 ont pu dégager un revenu positif de façon continue sur les trois ans. ■

Pour en savoir plus

- « En 2012, plus d'immatriculations d'auto-entreprises, moins de créations de sociétés », *Insee Première* n° 1433, janvier 2013.
- « Auto-entrepreneurs : Au bout de trois ans, 90 % dégagent un revenu inférieur au Smic au titre de leur activité non salariée », *Insee Première* n° 1414, septembre 2012.
- « Trois auto-entrepreneurs sur quatre n'auraient pas créé d'entreprise sans ce régime », *Insee Première* n° 1388, février 2012.
- « Créations et créateurs d'entreprise sous le régime de l'auto-entrepreneur - Enquête auto-entrepreneurs 2010 », *Insee Résultats* n° 57 Économie, février 2012.

1. Évolution du nombre de créations d'entreprises

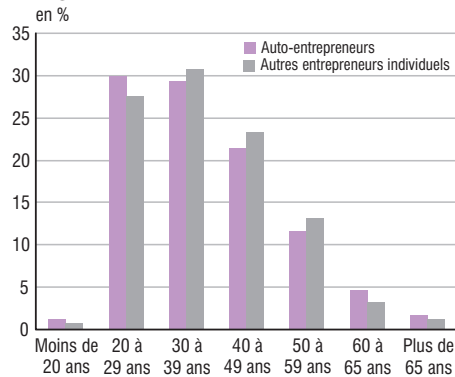


1. Hors auto-entreprises.

Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Sirene, Répertoire des entreprises et des établissements.

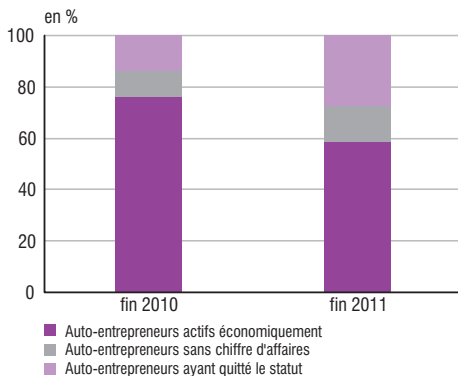
2. Créateurs d'entreprises individuelles selon l'âge en 2011



Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Sirene, Répertoire des entreprises et des établissements.

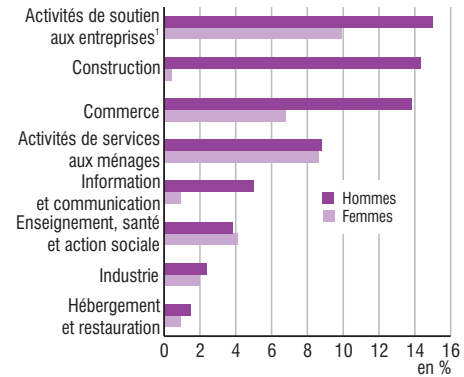
4. Le devenir des auto-entrepreneurs économiquement actifs en 2009



Champ : France, auto-entrepreneurs actifs économiquement au 31/12/2009.

Source : Insee, base Non-salariés.

3. Répartition par sexe et secteur d'activité des créateurs d'auto-entreprises

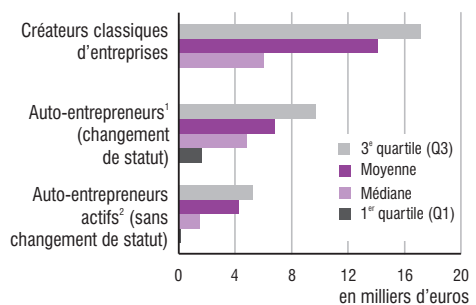


1. Conseil.

Champ : France, immatriculations au cours du premier semestre 2010.

Source : Insee, enquête Auto-entrepreneurs 2010.

5. Dispersion des revenus annuels en 2009



1. Auto-entrepreneurs qui avaient un autre statut d'entreprise auparavant.

2. Créations directes d'auto-entreprises.

Champ : France, auto-entrepreneurs et nouveaux non-salariés actifs économiquement au 31/12/2009.

Source : Insee, base Non-salariés.

1.5 Activités économiques par secteurs et par branches

Une entreprise peut exercer simultanément plusieurs activités économiques. Son **activité principale** détermine son **secteur** d'activité, chacune de ses activités correspond à une **branche** d'activité. Pour les statistiques d'entreprises, il est d'usage d'étudier les activités de l'entreprise selon son secteur d'activité alors qu'en comptabilité nationale, on comptabilise ses différentes activités séparément en les répartissant par branches.

Les statistiques disponibles sur les entreprises des secteurs principalement marchands permettent d'étudier la répartition des chiffres d'affaires entre secteurs et branches. Ce champ, hors agriculture, services financiers, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale, représente un peu plus de la moitié du PIB (produit intérieur brut) de la France.

En 2011, le chiffre d'affaires hors taxes des entreprises du secteur de l'industrie s'élève à 1 056 millions d'euros ; 871 millions découlent d'activités de la branche industrielle et 185 millions d'activités secondaires réalisées principalement dans les branches du commerce et des transports (136 millions) et des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (37 millions). Le chiffre d'affaires de la branche industrielle est de 890 millions d'euros, il est réalisé à 98 % par les entreprises du secteur industrie. L'industrie est le seul domaine d'activité où le chiffre d'affaires du secteur est sensiblement supérieur à celui de la branche en raison du

poids non négligeable des activités secondaires dans les entreprises industrielles et d'autre part du faible niveau des activités industrielles des entreprises des autres secteurs.

Les chiffres d'affaires des branches construction, hébergement et restauration, information et communication résultent également en quasi-totalité des entreprises de leur secteur.

Au contraire, le chiffre d'affaires de la branche commerce et transport est supérieur à celui du secteur. En effet, tous les autres secteurs développent des activités secondaires du type commerce de gros ou transport et contribuent peu ou prou au chiffre d'affaires de cette branche, la contribution des entreprises du secteur de l'industrie étant de loin la plus importante.

Le chiffre d'affaires de la branche des activités spécialisées, scientifiques et techniques et des activités de services administratifs et de soutien est aussi assez nettement supérieur à celui du secteur, alimenté notamment par les activités secondaires des entreprises des secteurs de l'industrie et de la construction.

Alors que le secteur de l'industrie et celui des autres activités de services ont une proportion de leur chiffre d'affaire liée à des activités secondaires assez importante (respectivement 18 % et 14 %), les entreprises des autres secteurs ont une activité qui reste concentrée dans le même grand domaine d'activités : plus de 90 % de leur chiffre d'affaires provient d'activités de leur branche de référence (diagonale secteur-branche). ■

Définitions

Secteur d'activité : regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale au sens de la nomenclature d'activités française. L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré.

Branche (ou branche d'activité) : regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits ou rendent des services qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée.

Activité principale exercée (APE) : déterminée en fonction de la ventilation des différentes activités de l'entreprise. Comme la valeur ajoutée des différentes branches d'activité est souvent difficile à déterminer à partir des enquêtes statistiques, c'est la ventilation du chiffre d'affaires ou des effectifs selon les branches qui est utilisée comme critère de détermination.

Activités économiques par secteurs et par branches 1.5

1. Répartition du chiffre d'affaires par secteur selon la notion de production de l'entreprise et de la production de la branche en 2011

en millions d'euros

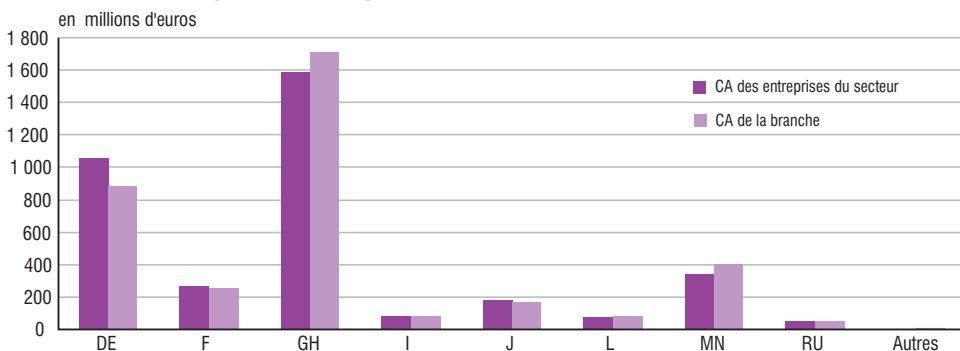
Activité économique	CA des entreprises du secteur	CA de la branche	CA du secteur dans la branche	CA du secteur hors branche
Industrie (DE)	1 056,1	889,7	870,7	185,4
Construction (F)	270,3	257,5	248,6	21,6
Commerce de gros et de détail et transports (GH)	1 588,8	1 707,4	1 543,2	45,5
Hébergement et restauration (I)	84,6	80,4	78,7	5,9
Information et communication (J)	181,1	170,3	165,3	15,7
Activités immobilières (L)	79,0	83,2	73,3	5,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (MN)	343,1	403,8	329,2	13,9
Autres activités de services (RU)	53,7	54,5	46,3	7,4
Autres ¹	0,0	9,8	0,0	0,0
Total	3 656,6	3 656,6	3 355,5	301,1

1. « Autres » comprend les secteurs hors du champ de l'enquête Ésane (agriculture, activités financières et d'assurance, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale...) pour lesquels les entreprises ont déclaré une activité secondaire.

Champ : France, secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers.

Source : Insee, Ésane.

2. Chiffre d'affaires par secteur et par branche en 2011



Champ : France, secteurs principalement marchand hors agriculture et services financiers.

Source : Insee, Ésane.

3. Répartition en branche du chiffre d'affaires des entreprises en 2011 selon leur secteur d'appartenance

en %

Secteurs	Branches									Ensemble
	DE	F	GH	I	J	L	MN	RU	Autres ¹	
DE	82,4	0,4	12,8	0,0	0,2	0,1	3,5	0,2	0,3	100,0
F	0,6	92,0	1,3	0,1	0,0	2,2	3,7	0,1	0,0	100,0
GH	0,9	0,1	97,1	0,0	0,1	0,1	1,2	0,2	0,1	100,0
I	1,3	0,0	1,9	93,0	0,0	0,8	1,0	1,8	0,1	100,0
J	0,1	0,0	4,8	0,0	91,3	0,0	3,0	0,3	0,5	100,0
L	0,0	2,8	1,4	0,5	0,0	92,8	1,5	0,0	1,0	100,0
MN	0,3	0,3	2,3	0,0	0,2	0,2	96,0	0,1	0,8	100,0
RU	0,4	0,1	10,7	0,1	0,1	0,1	0,8	86,2	1,5	100,0

1. « Autres » comprend les secteurs hors du champ retenu (agriculture, activités financières et d'assurance, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale...) pour lesquels les entreprises ont déclaré une activité secondaire.

Champ : France, secteurs principalement marchand hors agriculture et services financiers.

Lecture : le chiffre d'affaires des entreprises du secteur de l'industrie (DE) se répartit en 82,4 % de production de branche de l'industrie, 12,8 % de production de branche du commerce et transports (GH), etc.

Source : Insee, Ésane.